



La Coopération des idées

Revue mensuelle d'Éducation Sociale



—*—
SOMMAIRE

..... *La Fête Décennale de la Coopération des Idées.*
G. PERSIGOUT..... *A propos d'un Enseignement nouveau (1^{er} article).*

CAUSERIE DOCUMENTAIRE

*Sur le Rôle de Mère de Famille
considéré comme une Profession*

Par M^{me} le Docteur EDWARDS-PILLIET

ET

Discours d'ouverture et de clôture

Par M. Edouard PETIT

—*—
ABONNEMENTS

France : Un an : 4 francs. — Six mois : 2 fr.

Étranger : Un an : 6 francs.

—*—
Le Numéro : 0 fr. 40

ADMINISTRATION ET RÉDACTION :

234, Faubourg Saint-Antoine (XII^e Arr.)

PARIS

Bibliothèque Maison de l'Orient



125726

VIENT DE PARAÎTRE :

Almanach de la Coopération Française, Suisse et Canadienne pour 1906, publié par le Comité Central de l'Union Coopérative, sous la direction de M. CH. GIDE, avec la collaboration de MM. BENOÎT-LÉVY, BLAQUIÈRE, de BOYVE, CERNESSON, DAUDÉ-BANCEL, DEMIÉVILLE, DESJARDINS, DUFOUR-MANTELE, FABRE, HAYEM, JACOTOT, LAVERGNE, D^r MULLER, ALFRED NAST, PRONIER, PRUDHOMMEAUX, ROUBAUD.

On trouvera dans l'Almanach de cette année d'importants documents sur le mouvement coopératif.

En vente à la Coopération des Idées, 0,40 ; franco, 0,50

A NOS ABONNÉS

Ceux de nos abonnés qui seront avertis que leur abonnement est terminé sont priés de nous faire parvenir leur renouvellement, pour s'éviter les frais de recouvrement.

Ceux qui ne désirent pas continuer leur abonnement sont priés de refuser au facteur le numéro qui suivra l'avertissement.

L'UNION COOPÉRATIVE

est un journal bi-mensuel, édité par le Comité central de l'Union Coopérative des Sociétés françaises de Consommation. Il contient des articles, des études, des monographies, des renseignements, etc., sur la Coopération en France et à l'Étranger. — L'Union Coopérative doit être lue par tous ceux qui s'intéressent à la Coopération.

Prix du numéro 0 fr. 20 ; de l'abonnement annuel, 4 fr.
Étranger, 6 fr.

Les abonnements sont reçus : 1, rue Christine, Paris.



La Coopération des idées

LA FÊTE DÉCENNALE DE LA COOPÉRATION DES IDÉES

(Voir l'avis important page 54)



A propos d'un Enseignement nouveau

(1^{er} Article)

Le plan que traçait ma lettre sur la création d'un Enseignement nouveau¹ nécessite un article d'introduction; je me propose d'y examiner la place et le rôle auxquels pourrait prétendre le Cours projeté, à mesure que l'initiative de ses novateurs fera la preuve, inaperçue d'abord, qu'une discipline véritable peut naître de leurs efforts. Cette prétention semblera justifiée si je montre en premier lieu que le souci d'harmoniser l'aptitude individuelle avec le milieu social se rattache à des idées d'ordre général; puis elle se fortifiera de l'examen du contenu psycho-pédagogique conférant à ce nouvel Enseignement une valeur encyclopédique. Etablir en dernier lieu comme celui-ci peut pénétrer, en les vivifiant, dans les programmes universitaires,

¹ *Coopération des idées*, sept.-oct. 1905, p. 575.

achèvera l'objet de cet article d'introduction. Il aurait comme tel réalisé son but, si notre œuvre ralliait à l'U. P. quelques *adhésions*, devenues bientôt de véritables *participations*, grâce à quoi nos Cours d'Orientation professionnelle auraient enfin préparé *l'institution* d'une véritable discipline sociologique.

I

Avant qu'aux environs de 1848, l'enseignement professionnel hantât de nouveau utopistes et réformateurs, A. Comte en avait déjà pressenti toute l'importance : « Dans l'état actuel d'ignorance et d'inactivité intellectuelle des dernières classes — écrivait-il dès 1828 — l'ouvrier n'est propre qu'à un seul genre de travail avec lequel une longue routine l'a familiarisé. Il en résulte que si, par une cause quelconque, cette branche d'industrie¹ n'exige plus le même nombre de bras, beaucoup d'ouvriers se trouvent immédiatement privés d'ouvrage et ne parviennent que difficilement à se procurer une autre occupation. Si au contraire les ouvriers recevaient une éducation convenable, chacun d'eux, tant en se livrant à la pratique d'un genre de fonction unique, serait apte à exercer, après un très court apprentissage, beaucoup d'autres sortes d'occupations² ».

On m'objecterait vainement que, pour parer au chômage, l'auteur se préoccupe ici de la seule aptitude éventuelle à tout métier ; car, outre que développer l'habileté générale conduit naturel-

¹ V. *infra*, note sur le mot industrie.

² *Nouveau Journal de Paris* (in *Rev. Occid.*, juillet 1883, p. 63. pass.).

lement à la spécifier, ce n'est pas à Comte qu'on peut reprocher de tendre à « déclasser » les types sociaux. Il éprouvait si bien la nécessité d'une orientation professionnelle qu'un mois après la critique des industriels, suit celle des ouvriers : « Une mesure (entr'autres) indispensable à la prospérité de l'industrie¹ manufacturière, c'est l'amélioration ou pour mieux dire l'établissement de l'éducation industrielle car, à proprement parler, elle n'existe pas... Faute de cette éducation, les entrepreneurs d'industrie se bornant en général à un certain apprentissage routinier dans un genre unique, n'ont aucun moyen rationnel » de discerner le bon emploi de leurs capitaux et de leurs talents; il en résulte une imitation aveugle en vue seulement « des plus grands bénéfiques »².

Si l'on considère qu'en dehors des grandes écoles — militaires pour la plupart — il n'existait alors aucune organisation officielle de l'enseignement professionnel; que deux ans plus tard seulement, Cousin enquêtera en Allemagne; et qu'ensuite il s'écoulera vingt années avant que la *promesse* de cet enseignement figure dans la Constitution éphémère du 4 novembre 1848; — on conviendra que les réflexions de Comte font époque dans l'historique de notre sujet, mais au point de vue critique, il serait en outre aisé de montrer que les mêmes réflexions pourraient aussi bien s'adresser aux carrières dites libérales; si ce dernier aspect du problème ne devait apparaître que de nos jours, c'est

¹ Ai-je besoin de rappeler l'acception large de ce terme dans les théories rénovatrices de l'école Saint-Simoniennne ?

² *Op. cit.*, p. 71, pass.

d'abord que la vie moderne a différencié les emplois mais surtout que le régime du « laissez-faire, laissez-passer » a désormais donné tous ses fruits ; L'*arriviste* et le *ralé* surgissent enfin aux deux pôles de nos sociétés ploutocratiques, produits symboliques d'une éducation morbide, dignes d'y figurer comme une espèce de la pathologie sociale ¹.

Et qu'à ce sujet la confusion cesse au plus tôt : la science n'est pas comptable de ces déchets de la vanité grégaire ; c'est l'instinct traditionnel de la démarcation des classes — *patrician survivals* — qui a perverti l'Université, demandant à l'octroi des parchemins, de compenser la perte des titres nobiliaires ; on voit ainsi l'argent, non pas le talent, estampiller, tarifier, monopoliser le mérite intellectuel et moral, et par suite le pervertir. Comprend-t-on maintenant que le problème de l'orientation professionnelle trouve devant lui, pédagogiquement parlant, le double problème de la lutte de classes et de l'unification de l'Enseignement ? Bref, son contenu doit postuler une appréciation qualificative de la notion d'égalité.

C'est pourquoi la question se pose différemment dès l'origine pour le sociologue et le socialiste. Le premier se préoccupe avant tout de l'intérêt général : « La plus grande perfection sociale imaginable, écrit le Comte des Opuscules, consisterait évidemment en ce que chacun

¹ Voir BERTHELOT, *Science et Education* ; — HANOTAUX, *Du choix d'une carrière* — exemplaires d'opinions politiques différentes qui s'accordent à critiquer le préjugé bourgeois du parchemin, sans parler de la critique de l'enseignement classique, malgré (ou peut-être parce) que l'un soit ami du grec et l'autre partisan du latin dans l'école primaire. Quant aux déclassés des carrières libérales, voir par exemple quelques chiffres dans *l'Éducateur* (mars 1902) d'AYMARD, la crise du travail intellectuel.

remplit toujours dans le système général la fonction particulière à laquelle il est le plus propre¹ ». Pour les Saint-simoniens au contraire — ce qui s'accorde avec l'individualisme désormais revendiqué par nos socialistes — c'est l'intérêt particulier qui est visé : « La distribution de l'éducation spéciale, au lieu de se faire selon la naissance, se fera dans l'avenir selon les aptitudes, la vocation des diverses organisations individuelles² ».

Mais ici comme ailleurs³ la contradiction n'est qu'apparente ; le conflit entre sociologues et socialistes — qui est un conflit entre méthode et doctrine — ira toujours s'affaiblissant⁴ ; et ici même, dans la mesure où *Science, Éducation, Démocratie*, coïncideront de plus en plus, l'accession à toutes les carrières n'étant plus le fait de la naissance mais du talent, l'équilibre économique et politique s'établira de soi-même ; or c'est là-dessus que s'accordent au fond sociologues et socialistes. Ils demandent à la culture générale la sanction pratique et sociale qu'on est en droit d'attendre d'elle, c'est-à-dire l'adaptation étroite de l'aptitude et de la fonction dans l'individu social : « La conception que nous nous faisons tous du système démocratique, c'est qu'il doit élever sans cesse, du fond des foules obscures, les véritables capacités⁵ ».

1 *Considérations sur le pouvoir spirituel*, 1826. (Syst. Pol. IV, 205, Paris, 1854). Bien qu'il paraisse en douter (p. 90), M. Hanotaux s'exprime exactement comme Comte quand il dit « Pas de forces perdues et pour cela chacun à sa place ; l'homme qu'il faut à l'emploi qu'il lui faut ». 36.

2 BAZARD, *Doctrine Saint-simonienne*, 1^{re} Année, 196 (cité Fournière, *Théories socialistes*).

3 Sur la conciliation générale du socialisme et de la sociologie, voir une étude historique, « Positivisme et Féminisme chez Aug. Comte » (*L'Éducateur*, mars 1905 et sqq.).

4 V. FOURNIÈRE, *L'idéalisme social* ; — *Théories socialistes du XIX^e siècle*. Alcan.

5 HANOTAUX, *op. cit.*, 37.

Orientation professionnelle et unification universitaire sont donc, une fois de plus, corrélatives. Par suite, les résoudre l'une par l'autre c'est réduire les contradictions séculaires de l'individuel et du social, contradictions plus formelles que réelles; il ne suffit pas que la Démocratie « conçoive » de les résoudre en principe, elle doit s'efforcer de les réaliser en fait : « L'égalité dans les conditions extérieures de la lutte, dit M. Durkheim, n'est pas seulement nécessaire pour attacher chaque individu à sa fonction, mais encore pour relier les fonctions les unes aux autres ¹ ». Le départ commun des sociologues et des socialistes est indiqué dans ce trait.

II

L'établissement de notre premier point autorise à des conclusions importantes : Puisque l'unification de l'Enseignement est corrélative à l'unification rationnelle des classes, plutôt que *religieuse, économique ou morale*, il faut dire que la question sociale est une question *pédagogique* pour trouver le terrain d'entente ². Nul n'en conteste au fond le contenu, mais le désaccord naît de son caractère formel. C'est ainsi que le conservatisme, vis-à-vis cette connexion du social et du moral, prétend objecter le fait des inégalités naturelles, et vicier ainsi le pos-

¹ *Division du travail social*, 427. Alcan, 1893.

² Cette attitude, qui est celle du positivisme intégral, implique la liberté de conscience, autrement et mieux que la comprennent les cléricaux retournés qui morigènent parfois les Bouglé, les Berthelot, les Buisson, les Séailles. Nul n'a oublié d'où souffla le vent qui faillit emporter l'œuvre de Deherme... A quoi bon s'arrêter ? Les chiens aboient, la caravane passe, et la Révolution intellectuelle, la seule qui vaille, poursuit sa route vers l'avenir qui est de Justice parce que d'Amour.

tulat démocratique du laïcisme en éducation. Mais ce n'est là qu'argumentation spécieuse, attendu que cette conception formelle repose sur une large base psychologique.

C'est en effet chose de plus en plus banale, établie par les divers travaux des physiologistes, des psychiatres et des sociologues, que les tares physiques, intellectuelles et morales sont des questions d'hérédité, de milieu ou d'éducation ¹, au point qu'on a pu porter un diagnostic moral, en thérapeutique, à l'égard des diathèses neurasthéniques ², sources probables de bien des affections. S'il en est ainsi, comment ne pas admettre — en dépit de tous les préjugés métaphysiques — que l'hygiène et la prophylaxie sociales d'une part, l'éducation rationnelle de la volonté d'autre part, devront jouer un rôle prépondérant dans la morale de l'avenir ?

Ces prémisses évolutionnistes admises en droit, ne le sont pas en fait quand on conserve à l'Université son caractère aristocratique ; il en résulte que l'Elite est plutôt épicurienne qu'intellectuelle, se pétrifie dans le passé au lieu de s'orienter vers l'avenir, tend sans cesse au despotisme ³, plutôt que se poser en libératrice des vieux jougs de l'humanité : « Qui tirera de son égoïsme, de son inertie, de son aveuglement, cette bourgeoisie qui fut autrefois

¹ Outre les maladies contagieuses, et par suite sociales, voir Duprat, Duclaux, Lombroso, Novicow, Proal, Sighele, etc.

² Dr Dunois, *Les psychonévroses et leur traitement moral*, Masson, 1905.

³ Exemple : les entraves mesquines opposées à l'organisation syndicale, c'est-à-dire à la méthode socialiste. Mon opinion est d'autant plus indépendante que je n'appartiens à aucune association corporative, les considérant dans *l'heure présente* comme des « boutiques » professionnelles. Quant aux syndicats d'instituteurs, en particulier, l'adhésion ouverte de pédagogues tels que MM. Buisson, Lanson (entr'autres) se justifie logiquement par notre thèse positiviste : solutionner les problèmes sociaux à l'aide de prémisses pédagogiques.

une classe éclairée et vaillante¹ ? » s'exclame-t-on. Hé ! pauvre homme que ne s'en tire-t-elle elle-même, en vivant ses formules au lieu de les figer. Qu'en un mot le « pouvoir spirituel » — car il existe, quoi qu'on dise — cesse d'être à la remorque d'une classe et de sa politique pour se consacrer à sa véritable mission : le progrès de l'espèce par l'ennoblissement de l'individu ; bref, la direction des sociétés devant être avant tout morale, c'est le mérite et non le rang qui doit servir d'étalon dans l'établissement des valeurs et des fonctions.

Le problème de l'avenir social est donc impliqué dans celui de l'orientation professionnelle, et leur solution consiste à opposer sans cesse l'égalité de droit aux inégalités de fait. Eh bien de même (comme Comte le réclamait à l'origine) qu'entre les théoriciens et les praticiens s'est créée la classe intermédiaire des ingénieurs ; de même qu'entre les manœuvres et les artisans le machinisme a suscité comme une « armée de bons ingénieurs² » ; de même entre les savants purs et les professeurs s'est instituée peu à peu, si je puis dire, la phalange des « professionnels éducateurs » depuis le technicien de l'école professionnelle jusqu'aux maîtres conférenciers des U. P. Bref pour adopter une classification arbitraire mais « commode », les trois grands groupes de l'activité humaine : professions manuelles, industrielles et libérales ont nécessité, pour se développer, des spécifications pédagogiques. Une telle marche décele assez visiblement l'importance pro-

¹ VIAL, *L'enseignement secondaire et la démocratie*, 100. Colin, 1901.

² BERTHELOT, *op. cit.* 18.

gressive qui s'attache au rôle social de l'Éducation en tous sens et, du même coup, la grave lacune que se proposent de combler nos « Cours ».

En effet s'en remettant aux écoles spéciales du soin d'éduquer les capacités individuelles, on a méconnu le terme capital dans la série pédagogique, celui du « choix conscient » qui devrait s'insérer entre l'école primaire et l'école technique. A cette dernière effectivement l'adulte vient demander l'enseignement d'une profession pour laquelle il a préalablement opté. Mais quel fut ou quel doit être le critère de ce choix ? Voilà la question, aussi importante que négligée, à laquelle il convient de donner une solution méthodique.

Je propose donc une « science technique de l'individu social » ou *Anthropotechnie*, qui prétende enseigner tous les ordres d'activité psychopédagogique ayant d'abord en vue l'épanouissement harmonieux et total de la personne humaine. Pourquoi le futur citoyen ne serait-il pas apte à pratiquer plusieurs métiers¹ ? « Nous sommes tous faits pour tout » disait judicieusement M^{me} Guizot. « L'homme supérieur, déclare un personnage de Cherbuliez, est celui qui fait bien son métier tout en sachant faire autre chose ». Ce premier point acquis, l'Anthropotechnie viserait alors à susciter les différenciations professionnelles ; comme l'indiquait déjà M. Hanotaux en 1902, le maître fournirait l'indication de

1. C'était déjà l'idée de Fourier (V. Fournière, op. cit. 169). Cousin et Salvandy en 1830, Rossi en 1840, n'ont fait que les restaurer. On la retrouve de nos jours (V. Corbon de l'enseig. profes. 51) ; mais je ne prétends pas, cela va sans dire, épuiser la bibliographie du sujet.

l'aptitude propre à chacun et cette « innovation » l'obligerait à « peser la valeur physique (de l'enfant), la force de sa volonté, les dispositions de son caractère et de ses mœurs. On verrait l'éducation s'occuper de ces parties de l'homme qu'elle néglige actuellement et qui font tout l'homme ¹ ». La dernière question se pose donc ici : quelles conditions devra requérir cette « innovation » pour jouer efficacement son rôle au sein des programmes universitaires ?

III

La synthèse sociologique du Savoir fut et demeure le premier et le dernier mot du progrès social ². C'est ainsi que science et méthode, théorie et pratique, physique et psychique, hygiène et morale, psychologie et pédagogie, sont de plus en plus indissolublement liés. La structure sociale elle-même, tout en poursuivant la spécification des tâches, accélère une harmonie politique toujours plus haute. Par suite l'orientation professionnelle devra donc viser, par delà son but prochain, la réconciliation dans l'homme du physique et du mental, car c'est dans cet accord primitif que l'union préconisée des Intellectuels et des Manuels ³ prendra sa source.

C'est pourquoi l'unification de l'enseignement demande aux classes élémentaires un point de

1. Op. cit. 37-13.

2. Sur cette question capitale V. Lévy-Bruhl, *la philosophie d'A. Comte*. Alcan 1900.

3. PALANTE, in BOUGLÉ, *Pour la Démocratie française*, Alcan 1900. Comte avait écrit dès le Cours : « la combinaison directe entre la puissance spéculative et la force populaire doit ultérieurement déterminer la réorganisation politique, quand la raison publique sera convenablement préparée ». Cours, VI, 601. Bachelier 1842.

départ commun : « la base d'une bonne instruction en France à l'heure présente, c'est l'enseignement primaire. Tout le monde à l'école, voilà le véritable principe républicain ¹ ». C'est donc à cette base même qu'il faut convier la fonction anthropotechnique, au sens défini plus haut, et dont je vais développer maintenant les trois aspects essentiels.

En premier lieu l'éducateur trouvera dans le milieu scolaire les linéaments d'une psychologie infantile ² qui pourra fournir à la génération adulte, — c'est-à-dire aux parents et aux maîtres concertés — le criterium requis pour guider l'enfant dans le choix ultérieur et libre de sa carrière. Sans doute ce dernier pourra s'initier de bonne heure aux procédés de la profession paternelle ³, mais ce sera moins en vue de l'y incliner que pour contribuer au développement de son habileté technique. D'ailleurs tous les inconvénients d'une carrière manquée — dont il est parfois malaisé d'établir les responsabilités entre les adultes bien intentionnés et les natures impuissantes à se révéler — ces inconvénients disparaîtront ou s'atténueront à mesure que les moyens préventifs se multiplieront dans le sens qu'on vient d'indiquer.

Mais pour y parvenir aisément on devrait en second lieu faciliter la voie en animant les programmes de 1881-1882 tout entiers. Par une sorte de monisme pédagogique, à des programmes basés sur l'idée d'un auditoire qui re-

1 Op. cit. 37-13.

2 HANOTAUX, 44-46. *Bulletin de l'Instruction primaire de la Gironde*, p. 11, sept. octobre 1905 (sujet proposé). Je reviendrai sur cette question.

3 GACHE, *L'éducation du peuple*. Picard et Kaan.

çoit mécaniquement de la matière encyclopédique, et qui façonnent ainsi des perroquets savants plutôt que des consciences agissantes¹, à de tels programmes on en substituerait un autre où chaque leçon comporterait un exercice liant le jeu musculaire et la fonction cérébrale au dehors comme ils le sont au dedans², l'être humain développerait de la sorte son harmonieuse totalité. C'est ainsi, pour préciser, que l'enseignement de la langue française s'accompagnera soit d'exercices de diction, soit d'une évocation quelconque où le sentiment du beau sera subordonné à l'expression émotive correspondante. En vertu de ce principe animant tout le programme, la géographie et l'histoire, ces sciences évocatrices de la réalité dans l'espace et dans le temps, ne s'enseigneront jamais séparément d'excursion et de promenades (pèlerinages historiques, psychologie sociale, contemplation descriptive des sites locaux, etc). Enfin les sciences d'ordre et d'harmonie par excellence, les beaux-arts et la morale, devront moins que les autres, en raison de leur valeur pratique, s'enseigner de manière abstraite : le chant s'accompagnera volontiers de chorégraphie ou de marches ; le dessin voudra demeurer toujours proche de l'harmonie vivante et mobile des lignes animées ; enfin la morale comportera des exercices pratiques tels que : gymnastique suédoise, sévères prescriptions hygiéniques, et dis-

1. On s'en défend, je le sais !, mais les programmes sont là, qui protestent de leur caractère fatalement et exclusivement encyclopédique, et qu'on pourra étiqueter dans le musée de l'avenir : « Chauffage pour diplômés ».

2. Je publierai plus tard une méthode de lecture fondée sur ce postulat psycho-physique.

cipline préventive qui développera le sentiment de la solidarité sociale¹.

Ainsi sera constituée dans son départ individuel l'unification des classes, et l'élection se fera vraiment en égard aux capacités. Comment, en effet, l'individu chez qui la profession juvénile sera la fleur de son développement total pourrait-il se refuser à demeurer dans la classe sociale² où sa nature propre l'a orienté? Mais quand cet idéal sera proche, il n'y aura plus déjà d'école-prison avec des écoliers-détenus³, et la caserne, absorbée par l'école, cessera de revivre en elle; on ne verra plus enfin l'infection physique se joindre à quelque doctrine d'Etat — neutralité respectueuse des faveurs et des abus — faisant succéder un dogme laïque à l'ancienne scolastique; mais cela seul s'imposera finalement qui apparaît à la conscience individuelle comme sa condition suprême de plénitude et d'harmonie, c'est-à-dire le lien social. Le problème de la morale positive, qui est celui de la vertu éducative des sciences, se ramène à celui-ci: programmes d'enseignements en rapports étroits et continus avec la vie mentale et sociale du milieu où baigne le sujet.

En résumé, cette incursion dans le domaine psychologique — d'ailleurs inexploré — du programme scolaire n'aura pas été vaine, si nous comprenons que les cours d'orientation professionnelle doivent en expérimenter l'esprit et

1. Je n'ai pas parlé de sciences physiques et naturelles pour la raison simple qu'elles sont par excellence le champ même de l'activité humaine.

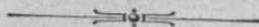
2. On voit ici que le mot « classe » est pris dans le sens positif de « fonction sociale et professionnelle ».

3. La méthode intuitive de la pédagogie pestalozienne, avec les « Jardins d'enfants » de Frœbel, a prévu confusément ce programme sans parvenir à le débrouiller. — Voir PINOCHE, PESTALOZZI et *L'Éduc. popul.* Alcan.

faire la preuve de leur utilité intrinsèque, à l'heure où les problèmes de l'Education se lient à ceux de l'avenir démocratique des peuples. Bien des questions demeurent, que je ne puis traiter sans excéder le volume et peut-être le cadre de ces pages d'introduction; il y faut un examen consciencieux et méthodique, dont l'importance ne saurait être sacrifiée au souci superficiel ou illusoire de tout dire en une fois.

(A suivre)

G. PERSIGOUT.



LA FÊTE DÉCENNALE DE LA COOPÉRATION DES IDÉES

Comme nous l'avons annoncé dans notre précédent numéro, nous fêterons dimanche 25 février, à 2 heures, à la Coopération des Idées, 234 Faubourg Saint-Antoine, l'accomplissement de la dixième année de notre Revue.

Notre Maître **GABRIEL SÉAILLES** présidera cette cérémonie familiale, à laquelle les amis de l'œuvre de Deherme ne manqueront certainement pas d'assister en grand nombre.

Leur présence sera pour nous un témoignage précieux de leur sympathie et un puissant motif d'encouragement.

CAUSERIE DOCUMENTAIRE

faite à la COOPÉRATION DES IDÉES, le 23 novembre 1905

sous la présidence de M. EDOUARD PETIT

*Inspecteur général de l'Instruction Publique,
Vice-Président de la Ligue française de l'Enseignement*

PAR

M^{me} le Docteur Blanche EDWARDS-PILLIET

SUR

**LE RÔLE DE MÈRE DE FAMILLE
CONSIDÉRÉ COMME UNE PROFESSION**

I. — Discours d'ouverture de M. Edouard Petit

J'ai à vous présenter les excuses de *M. Lucien Le Foyer* et de *M. et M^{me} Driessens* qui ont à nouveau appuyé au Congrès de Biarritz, le vœu présenté par *M^{me} A. Blanche-Schweig* relatif à l'orientation professionnelle, vœu déjà présenté et adopté au Congrès d'Amiens par la Ligue de l'Enseignement et au Congrès de Limoges (par la Fédération des Employés).

La séance de ce soir a une importance capitale car elle est le point de départ de la campagne méthodique, systématique qui va s'engager.

Vous savez de quoi il s'agit ; la lettre d'invitation vous en a informés. Il s'agit d'ouvrir ce soir, avec le concours d'un Docteur en médecine, la série des conférences de l'École des Vocations ou, si vous aimez mieux, de l'Association d'Études pour l'orientation professionnelle.

Je félicite bien sincèrement *M^{me} A. Blanche-Schweig* d'avoir conçu et pris l'initiative de cette innovation. J'avoue que lorsque j'ai lu, il y a quelques mois, l'appel qui nous a été adressé par *Blanche-Schweig* en faveur de l'orientation

professionnelle, j'en ai été très heureux parce que depuis que je m'occupe d'enseignement, j'ai été frappé de ce fait que la vocation n'était que rarement déterminée par des aptitudes nettement étudiées et dégagées.

Toutes les semaines, il vient chez moi des jeunes gens qui me disent : « Monsieur, nous sommes dans telle ou telle situation, nous voudrions changer de profession. » — « Mais pourquoi ? » La réponse est invariable : « Nous ne nous plaisons pas là où nous sommes ; nous nous sommes trompés ! » et quelquefois ils ajoutent, ce qui est beaucoup plus grave : « On nous a trompés ou plutôt on ne nous a pas dit ce que nous devions faire, ce qui convenait à nos goûts, à notre tournure d'esprit. »

Dans les lycées, dans les collèges, dans les écoles primaires que ce soit de jeunes gens ou de jeunes filles, combien sont rares les personnes averties qui se risquent à donner des conseils aux enfants en âge d'embrasser un métier ! La plupart du temps, lorsqu'à l'Association d'anciens élèves de l'école ou bien au Patronage, il existe un tableau noir divisé en deux parties avec offres et demandes d'emploi, eh bien, c'est au petit bonheur que l'élève est placé. On ne le case pas, on ne le « classe » pas selon le sens de ses véritables aptitudes.

Voici un enfant qui a besoin d'un métier sédentaire. Il lui faut un emploi de bureau, on lui donne un métier actif ; un autre a besoin d'air, vous l'enfermez.

C'est un véritable déclassement social, opéré à l'aventure, au hasard de la rencontre. Aussi ai-je éprouvé une vive et sincère satisfaction quand j'ai vu qu'on allait s'occuper de l'apprentissage des vocations et des métiers. Car ce n'est pas tout de faire un apprentissage, mais il faut savoir lequel et c'est précisément ce dont va s'occuper la Société.

La Société a reçu un très bon accueil au Congrès de Biarritz. Dans la section du Patronage, il a été question, en effet, de cette nouvelle Ecole excessivement originale, qui s'ouvre dans une Université populaire et qui va faire le tour de Paris et j'espère bien le tour de France, de cette Ecole qui sera une Ecole ambulante, une véritable Université populaire itinérante, s'adaptant à toutes les Ecoles, à toutes les Universités.

L'idée a été très bien accueillie, dis-je. Il n'y a pas eu de discussion lorsqu'on a demandé que dans les Patronages, les Associations, les Universités populaires, les écoles, il fût fait des causeries documentaires par des professionnels de chaque métier.

Ces causeries documentaires seront très probantes, parce qu'elles seront confiées à des personnes de la carrière, de la profession. Et je suis heureux que ce soit un docteur en médecine, une femme qui, pour la première fois, vous entretienne de la question.

Oui, ce sont les personnes qui auront la pratique d'un métier, qui viendront dire aux enfants, aux pères et aux mères de famille :

« Voilà ce qu'est mon métier, je l'ai pratiqué, j'ai été à tel atelier, à tel comptoir. Voilà ce que l'on y gagne ; voilà les risques de chômage ; et voici quelles études préparatoires, quel apprentissage votre fils ou votre fille auront à faire ; soyez initiés aux luttes que j'ai soutenues, aux résultats que j'ai obtenus ; maintenant vous savez où vous allez, ou si vous ne le savez pas, vous pourrez l'apprendre en écoutant ce que l'on vous dira ! »

Toutes les professions seront passées en revue. On vous parlera des carrières libérales, ainsi appelées sans doute parce qu'elles sont avares de profits pour qui s'y livre, on vous parlera des carrières professionnelles et vous verrez ce que vous voudrez décider pour vos

filles et pour vos fils, ce qu'ils désireront, ce qu'ils voudront eux-mêmes. On les aura mis à même de choisir, de se prononcer, après réflexion motivée et consciente.

Ces études si nouvelles, si attachantes, vont commencer ce soir ; elles se continueront chaque mois. Je voudrais que l'idée de *M^{me} Blanche-Schweig* eût un écho ailleurs. Je voudrais que ces causeries fussent faites, non seulement à l'Université populaire, mais à la veille de la sortie de l'école, par les Associations d'anciens élèves, pendant la dernière semaine où l'on retient les enfants sur les bancs de l'école primaire.

Cette dernière, cette grande et décisive semaine, d'où dépendra l'avenir de l'auditeur, demain acteur, devrait être employée à ces recherches, à ces études sociales sur l'orientation à donner aux débutants.

L'institutrice et l'institutrice qui connaissent beaucoup mieux leurs disciples que le père et la mère puisqu'ils ne sont pas aveuglés par les qualités de leurs jeunes élèves, pourraient donner leur avis. Ils feraient une leçon générale sur ce qu'est la vie ouvrière, la vie à l'atelier, à l'école professionnelle, au lycée et les enfants seraient dégrossis. Puis viendraient quelques causeries par les aînés de la *Petite A*, qui apporteraient une contribution à cette manière d'enquête sociale.

Dans toutes les Associations d'anciens et d'anciennes élèves, il y a des jeunes gens de différents métiers qui peuvent, qui doivent renseigner leurs jeunes camarades. Ils leur diront : Voilà ce que je suis devenu, et voilà ce qu'il faut faire pour arriver à ce but ; voilà à quoi on peut aboutir. Mais il y faut tel tempérament, tel caractère, telles conditions de santé, etc.

L'importance de ces consultations, de ces leçons de choses vraiment pratiques, de ces prises de contact, au point de vue économique

et social nous apparaît nettement, et aussi la portée sociale de l'œuvre qui bientôt partout s'imposera.

J'espère que la nette expérience que vous faites ce soir sera répétée ailleurs et je compte qu'une véritable campagne de presse sera entreprise de façon à ce que l'idée de *M^{me} Blanche-Schweig* prenne consistance.

Je demande qu'on fasse appel à un grand nombre de conférenciers, qu'on fasse appel à des contre-maîtres, à des patrons, à des ouvriers, à des « intellectuels » aussi pour qu'ils viennent conter leurs premiers déboires et aussi leurs premiers succès. Je suis convaincu qu'on rendra ainsi un grand service à l'École nouvelle, à celle que nous voulons organiser.

J'ai la conviction que dans les grandes villes, dans les Universités populaires, vos idées vont pénétrer et non seulement dans les Universités, mais dans les écoles, dans les lycées et collèges, et que ces conférences vont se répéter dans tout le pays scolaire. C'est le vœu que j'exprime ce soir.

Et maintenant il me reste à vous présenter la conférencière. Vous la connaissez tous, je crois, car *M^{me} Edwards-Pilliet* a déjà dû parler devant vous et vous savez qu'elle est spécialement compétente en la matière qu'elle va aborder. Vous connaissez son dévouement. Il y a longtemps qu'on la voit à l'œuvre, toujours luttant, toujours vaillante.

On m'a dit : — De quoi va-t-on s'occuper ce soir ? Le titre est bizarre ! — Bizarre ? c'est possible, mais je le trouve très logique, très attirant, même !

Vous vous rappelez le vœu qui a été émis au Congrès de Biarritz et avec quelle difficulté, sur les professions féminines et l'évaluation morale, monétaire, économique, qu'il faut attacher à la profession de ménagère.

M^{me} Pilliet va commencer en prenant les hommes par leur faible, en vous parlant de la mère de famille. Il est évident qu'elle gagnera la partie, puisqu'il s'agit de la femme gardienne de l'enfant au foyer.

On nous a dit au Congrès de Biarritz : — Ce n'est pas de l'Enseignement ! — J'ai répondu : c'est de l'Education sociale, donc de l'Enseignement !

Eh bien ! ce soir, il va vous être fait la leçon d'ouverture de ce Cours très vivant d'éducation sociale pour la vie. Certes, on a développé des leçons, ailleurs, sur la solidarité en général. Mais ce soir — et c'est là l'originalité de la séance — est inauguré un Cours d'économie sociale appliquée, pratique, et je me réjouis de constater que ce premier cours est fait par une femme, pour la belle et grande cause féministe.

La parole est à Madame le Docteur *Blanche Edwards-Pilliet*.

II. — Causerie de M^{me} le D^r Edwards-Pilliet

C'est avec une certaine appréhension que je me suis vue en face d'un sujet dont j'ai parlé souvent, qui ne m'embarrasse pas en tant que mots, mais qui m'embarrasse un peu par le nombre de parties dont il doit se composer.

La profession de mère de famille ! J'ai entendu autour de moi beaucoup de personnes me dire : « Mais ce n'est pas une profession, toutes les femmes peuvent être mères de famille ; du moment qu'elles ont des enfants elles savent les élever ». Eh bien ! cela peut avoir été vrai, je ne dis pas non... dans le temps jadis. A cette époque-là, il paraît que toutes les mères élevaient leurs enfants et que les enfants poussaient très bien. Aujourd'hui où l'on voit d'un peu plus près les choses, où les dangers entou-

rent davantage les enfants, la situation n'est certainement plus la même ; certes on peut élever un enfant, mais il faut avoir conscience de tous les dangers qui vont assaillir ce jeune être, surtout dans la première année ; on peut en se voyant seule aux prises avec cette petite boule de chair qui ne sait rien, qui ne peut s'aider en quoi que ce soit, ressentir une appréhension profonde. On se dit : « Certainement, je vais me tromper ; peut-être vais-je nuire inconsciemment à mon petit enfant ; mon ignorance, hélas ! n'est pas surprenante, car que penser des prétendues connaissances des matrones qui m'entourent ; et je n'ai pas le droit de faire une expérimentation, je n'ai pas le droit de me tromper. D'abord, au point de vue physique, je n'ai pas plus le droit de mettre en jeu la santé de mon enfant, que je n'aurai le droit de me tromper, dans quelques années, sur la direction morale de cet enfant ». J'envisage cette profession de mère de famille comme une chose capable d'entraîner une responsabilité terrible, d'autant plus que nous arrivons à cet état, ignorant tout, car même celles d'entre nous qui croient savoir, se trouvent presque toujours complètement désarmées.

En somme, ce sont ces réflexions que je vais développer devant vous et pour lesquelles je viens vous demander de m'aider un peu de vos connaissances personnelles en m'apportant tout ce que vous avez appris en élevant vos enfants, pour en faire un tout, capable de nous donner la connaissance de ce qui doit être la « profession » de mère de famille.

Ce n'est donc pas une chose si facile que cela, cette profession de mère de famille, puisque, vous le voyez, j'ai dû conclure, et je suis

sûre que beaucoup de mères sont dans le même cas, qu'il s'agit d'une profession des plus complexes et dont il nous reste encore à apprendre et la science et l'art.

Voici comment, à mon avis, nous devons étudier cette question qui justifie ce titre de profession puisqu'elle comprend, en somme, tout ce que comporte une profession, c'est-à-dire : la vocation, l'appel vers la maternité, qui est, prétend-on, un appel naturel. Toutes les femmes se sentent cette vocation vers laquelle il semble, en effet, que la plupart des jeunes filles sont attirées, puisqu'elles sont dans l'attente du mari avec lequel elles vont fonder un nouveau foyer et créer cet enfant vers lequel elles aspirent.

Cette vocation est, si je puis m'exprimer ainsi, une vocation morale, idéale, mais considérée comme profession, on doit, outre le désir d'aborder cette profession, examiner les aptitudes professionnelles et il faut bien que nous les considérions, puisque dans ce cas si important, il s'agit, non plus simplement de gagner sa vie, mais de créer des êtres nouveaux, bien constitués, des êtres capables d'aborder la vie, capables de lutter pour l'existence, capables d'être meilleurs, d'être plus solides, d'être plus forts, d'être plus vigoureux..... Ne faut-il pas pour cela qu'à la vocation s'ajoute l'aptitude ?

Cette aptitude, y pensons-nous beaucoup, nous, les mères de famille qui aurons bientôt des filles à marier ; pensons-nous beaucoup à leur aptitude à la fonction, à la profession de mère de famille à laquelle nous allons les livrer, puisque nous les marions ? Je crois bien que non, et ce n'est pas dans l'Université qu'on en

cause, et malheureusement pas non plus dans ce qu'on appelle le monde, où l'on ne s'occupe guère de l'aptitude physique au mariage de la jeune adepte. Rien donc ne l'a préparée aux risques du mariage. Vous allez encore dire que je vais parler médecine, mais je ne peux oublier, et ce, parce que médecin, qu'on ne s'occupe pas assez de la santé de la jeune fille qui va se marier, alors que rien ne l'a préparée à cette fonction maternelle vers laquelle toutes les mères dirigent leur fille. En effet, quand elle était sur les bancs à l'école on ne s'est pas préoccupé d'éviter la déviation de la taille; et c'est une chose qui fait que beaucoup de naissances ne se font pas naturellement, tout simplement parce que la jeune fille s'étant mal assise à l'école, mal assise à l'atelier, a contracté une déviation de la colonne vertébrale, qui ne tombe pas d'aplomb sur le bassin. Cette déviation spéciale, si fréquente, si commune, (toutes les couturières la connaissent) est la principale cause des accouchements difficiles qui mettent en danger et la mère et l'enfant.

Vous voyez si cela est important d'être apte au mariage, et si les mères devraient connaître les aptitudes de leur fille à la profession de mère de famille. (*Applaudissements*).

Je n'ai pas la prétention de vous faire un cours d'hygiène maternelle, mais je vais vous indiquer en passant, quelques-unes des choses que nous devrions savoir afin de vous prouver que c'est bien véritablement une fonction scientifique que celle de mère de famille, et qu'il nous faut apprendre à être des mères bien portantes, capables de donner naissance à des enfants vigoureux et sains.

L'aptitude physique à la maternité comporte en outre de la déviation spéciale dont j'ai parlé, d'autres indications : de ne pas marier nos filles trop jeunes, alors que le corps n'est pas entièrement constitué, de ne pas les marier anémiées, chlorotiques, névrosées, neurasthéniques ; autrefois on disait et on dit encore : « Le mariage fera passer tout cela ».

Le mariage, au contraire, exagère avec ses devoirs nouveaux, les fatigues, le ménage à faire, les enfants qui viennent de suite ; il exagère au contraire, dis-je, cet état si défectueux, augmente cette anémie, cette chlorose et la fait dégénérer rapidement en tuberculose.

Et en effet, la pauvre petite femme déjà si nerveuse avant son mariage, sentant que son mari n'est pas content, que tout va de travers, se met à pleurer, à sangloter dans son coin, ce qui n'arrange pas les affaires car le mari, le premier jour, la console ; le second jour, gronde et se fâche ; le troisième jour, s'en va.

Et ce n'est pas du tout comme cela que les choses s'arrangeront, que la pauvre petite femme sera guérie.

Des considérations toutes médicales, et sur lesquelles il faut cependant insister, doivent être connues par toutes les mères afin de reconnaître si leurs enfants ont des aptitudes physiques au mariage ; il ne faut pas marier des enfants malades.

J'ai eu le plaisir de voir, ces jours-ci, entre les mains de mes fillettes, un livre de morale qu'on leur avait donné au lycée et, une des premières choses qu'elles y ont cherché, c'est le devoir entre les époux. Le premier devoir des époux, y est-il dit, c'est de se marier en bonne

santé : j'ai été absolument émerveillée de cette clause qu'on a mise dans un livre de morale, c'est en effet le premier des devoirs de se bien porter quand on veut fonder une nouvelle famille. Je crois que l'auteur de ce livre a été admirablement inspiré en le mettant entre les mains des jeunes filles et j'en félicite également et de tout cœur la directrice du lycée.

A côté des aptitudes physiques, il y a également à considérer d'autres aptitudes : des aptitudes que nous désignerons sous le qualificatif de « morales » si vous le voulez bien.

On dit généralement : toute femme est née mère de famille, elle a toutes les aptitudes dans ce sens, elle veut être mère donc elle saura élever ses enfants; d'autres disent : toutes les femmes sont des éducatrices (et sans doute tous les hommes aussi sont éducateurs!).

C'est certainement là un mensonge et un des lieux communs les plus faux que l'on puisse nous faire entendre. Toutes les femmes ne sont pas plus nées éducatrices qu'elles ne sont nées... couturières par exemple. L'éducation, cette chose si complexe, si compliquée, qui demande non seulement le savoir de l'enseignement, mais d'aimer l'enfant, — de l'aimer, d'une certaine façon, de l'aimer, pour lui-même et non pour soi, — demande que la mère élève l'enfant pour l'enfant.

Avez-vous quelquefois examiné autour de vous les mères que vous connaissez, ces mamans éducatrices, celles qui ne voudraient pas que leur enfant s'éloigne d'elle d'un pas ? Avez-vous vu comment elles s'y prennent ?

Le matin, on lève l'enfant, on l'habille, la maman assiste à la toilette : l'enfant se met à

crier parce que l'eau est trop froide, ou parce qu'elle est trop chaude, parce que la serviette est trop dure, que sais-je encore? Aussi, au bout de 5 minutes, la maman commence à s'agacer, l'enfant s'agace lui-même; au bout de 10 minutes, tout le monde crie. La bonne qui s'est énervée aussi murmure : « quand madame n'est pas là cela va beaucoup mieux », ce qui est exact, parce qu'en ce cas la bonne fait tout ce que l'enfant veut. L'enfant est tout à fait de cet avis. Conclusion, les claques pleuvent, l'enfant crie plus fort, le père, s'il est là, s'empresse de fuir. En tout cas, le résultat au point de vue éducation n'est pas fameux.

Je sais bien que l'on considère que les enfants qui ne sont pas gifflés, sont mal élevés généralement, et qu'il faut pour qu'ils soient bien élevés, qu'ils aient reçu un certain nombre de taloches et de fessées, sans cela ce sont des enfants gâtés!

Je crois que ce genre d'éducation laisse énormément à désirer, ainsi que les aptitudes morales de la mère qui n'a pas la patience de laisser les nerfs de ses enfants se rafraîchir d'eux-mêmes; la mère qui n'a pas cette patience, cette volonté sur elle-même de ne pas arriver à claquer son enfant quand il l'agace, cette mère n'est pas une éducatrice, car le soufflet sert plutôt à détendre ses nerfs que ceux de son enfant.

Je considère, que le jour où j'ai donné un soufflet à mon enfant, ce jour-là j'ai diminué de valeur, je n'ai pas été une éducatrice, j'ai laissé à désirer sous ce rapport et je crois, mesdames, que si vous faites un petit retour sur vous-mêmes, vous constaterez qu'il en est

exactement de même en ce qui vous concerne.

Je crois donc qu'il nous faut une aptitude morale à la patience; ce doit être le premier but de la mère éducatrice d'être douce et patiente.

Une mère qui aime son enfant, qui l'aime pour lui-même, en vue de l'avenir; qui ne l'élève pas pour se donner des satisfactions momentanées (et ne vous faites pas d'illusions, car il vous donnera plus souvent de l'ennui, car dit le proverbe : « petits enfants, petits soucis, grands enfants, grands soucis »); cette femme sera une éducatrice.

Quand nous mettons des enfants au monde, nous nous créons de la peine; mais la peine nous en avons l'habitude, ce n'est pas de nous en donner qui diminuera un seul instant notre vocation à avoir des enfants et surtout à en faire des êtres meilleurs que nous ne le sommes.

Nous voulons donc faire notre éducation pour être les éducatrices de nos enfants, car nous savons maintenant parfaitement que nous ne sommes pas nées éducatrices, ainsi qu'on a pu nous le répéter, nous voulons apprendre notre métier, notre profession de mère de famille.

Nous sommes bien convaincues maintenant qu'il s'agit là d'une profession qui s'apprend, dont on peut avoir la vocation, dont on doit apprendre les aptitudes physiques et les aptitudes morales, et que tout cela rentre dans le cadre d'une profession véritable.

Il paraît que c'est très facile en effet d'élever des enfants ! Peut-être, autrefois, à la campagne, un ménage de villageois où le père n'avait jamais bu que le vin récolté par lui, où la femme vigoureuse après avoir mis au monde ses enfants leur donne le sein, ce qui est très natu-

rel puisque cette nourriture est faite pour eux ; plus tard, quand ils commencent à avoir besoin d'une alimentation plus solide, les poules sont là qui leur donnent de vrais œufs, — il paraît qu'aujourd'hui on arrive à les falsifier — et aussi le lait de la vache qui n'a pas été nourrie de drèches de betteraves (le lait de la vache, en effet, peut aussi n'être plus naturel au moment de la traite) à cette époque, les enfants s'élevaient admirablement et on en faisait de vigoureux gaillards sans avoir appris à les élever. C'est possible. Est-ce là les conditions où nous nous trouvons dans les villes ? est-ce que la mère de famille avant d'arriver au mariage, n'était pas fatiguée déjà par les bancs de l'école ou de l'atelier comme je l'ai dit tout à l'heure ? est-ce qu'elle ne va pas épouser un jeune homme qui travaille depuis l'âge de 13 ou 14 ans, qui a porté des fardeaux et qui, peut-être par cela même qu'il a subi un surmenage physique, s'est laissé entraîner à chercher des forces là où on les perd : dans l'alcool ; — à prendre l'apéritif pour perdre son appétit ; qu'il est, par conséquent, déjà un énervé ! En un mot est-ce que le début en ménage de cet homme un peu taré — je ne veux pas entrer dans les détails — et de cette femme un peu fatiguée, se fera dans de bonnes conditions ?

Je prends un enfant moyen, est-ce que vous supposez que cet enfant là va avoir dans le lait de sa mère, seul aliment qui lui est destiné, le seul qu'il faille lui donner parce que c'est le seul fait pour lui, est-ce que vous croyez que le lait de cette femme va pouvoir faire un enfant vigoureux de cet enfant né de parents peu solides ? Et quand il prendra une autre nourriture,

il trouvera le lait de la crèmière — je voudrais vous parler de ce lait-là — avez-vous réfléchi au lait qu'on vous donne chez la crèmière pour votre petit enfant ?

Ce lait à d'abord été pris sur une vache nourrie avec des drèches. Le fermier l'a fait traire par des mains que nous, nous espérons propres, dans un seau qui est généralement lavé. Oh ! on le lave parce que s'il ne l'était pas, le lait tournerait ; et la crème qui n'est pas bonne pour les Parisiens, est soigneusement enlevée pour faire du beurre. Le lait est ensuite recueilli par les laitiers qui enlèvent la deuxième crème en faisant bouillir le lait et en enlevant la peau ; puis, de la chaudière, ce lait est versé dans des récipients de 20 litres. Ces récipients partent par le chemin de fer et les voilà à Paris.

Là, le garçon laitier qui s'est levé de grand matin, a besoin de boire un verre de vin ; pour payer ce verre de vin, avec quatre pots de lait il en fait cinq, en y additionnant un peu d'eau. Ceci se fait à la fontaine du coin. Enfin, le lait arrive chez la crèmière dans ce récipient qui se trouve sur la table, et de là chez vous : je suppose qu'il n'a subi que deux légères transformations aqueuses dans le trajet, et cependant il peut en avoir subi d'autres, et voilà, vous le voyez, ce que vous donnez à votre enfant. Réfléchissez donc également à cela, mères de famille, car cela rentre dans votre éducation professionnelle et doit vous inspirer les précautions nécessaires pour éviter ce danger, car vous savez que l'eau contient des microbes, et les nombreux vases où a passé ce lait aussi. Eh ! comment voulez-vous que votre pauvre petit être, vienne dans de bonnes conditions ?

Faites pour le mieux.

D'abord donnez-lui votre propre lait. Ensuite, lorsque l'enfant sera plus vieux, arrangez-vous pour lui procurer la nourriture la plus simple, la mieux cuite. Ainsi nourri, peut-être pourrez-vous lui épargner les maladies de l'enfance.

Tâchons de l'élever de façon à ce qu'il soit le moins possible entouré des microbes de notre entourage, c'est-à-dire de la tuberculose, etc... Couché toujours dans un lit qui lui soit personnel, qui ne soit pas celui de la mère, dans une chambre à part si c'est possible parce que les parents eux-mêmes, sans le savoir, peuvent avoir des maladies insoupçonnées.

Il faut qu'il ait de l'air qui soit à lui.

Voilà une quantité de choses qui rentrent dans l'hygiène de l'enfance, qui rentrent dans la science professionnelle de la mère de famille.

Vous voyez qu'il y a tout un programme d'hygiène maternelle qu'il est absolument important d'enseigner aux jeunes filles et qui fait complètement défaut dans le programme de leurs études, car, ni au lycée, ni à l'école on ne fait de l'hygiène maternelle.

Nous avons pu cependant, mais avec peine, lui faire entr'ouvrir les portes d'un lycée de filles parisien, grâce à l'intelligence de la directrice ; mais cela ne va pas loin.

Vous voyez comme il y a là toute une direction vers laquelle il faut que tendent nos efforts. Il faut que l'on enseigne l'hygiène maternelle à nos jeunes filles car si elles ne connaissent pas les questions dont je vous ai dit quelques mots ce soir, elle ne comprendront rien à leur métier de mère de famille et cela au plus grand péril

de leur petit enfant, entouré de dangers qu'elles ne connaîtront même pas.

Ce n'est pas seulement le petit enfant qu'il faut élever.

Il faut que nous arrivions à élever nos garçons et nos fillettes et je ne crois pas que nous soyons arrivés à un perfectionnement dans ce sens. Personne ne me contredira lorsque je dirai qu'il y a tout à faire dans l'éducation.

L'éducation actuelle qui met les jeunes garçons d'un côté et les fillettes de l'autre, fait que ces deux êtres qui sont appelés à un moment donné à collaborer à une même œuvre se regardent comme des bêtes curieuses. Aussi quand arrive le moment du mariage ils ne savent rien l'un de l'autre et le résultat n'est certainement pas bon. Regardons les mariages autour de nous, cela ne donne pas l'idée que nous sommes arrivés à un perfectionnement car il y a fort peu de ces mariages qui réussissent. Il y a des jeunes gens qui n'ont jamais vu des jeunes filles comme il faut. Il y a des jeunes filles qui ne connaissent pas de jeunes gens sérieux. On leur montre un jeune homme et au bout de trois ou quatre soirées, si la jeune fille est hésitante : « Tu n'es pas encore décidée, dit la mère, tu es une coquette, tu veux te faire faire la cour. »

Je crois que ceci est complètement à réformer, mais pour que cela soit réformé, il faut que les mères soient élevées dans ce sens, il faut que les mères réfléchissent ; il ne faut pas qu'elles disent : « cela a bien été pour moi, celle ira bien pour elle ».

Ne regardez pas votre ménage, qui va bien parce que vous êtes une femme intelligente et que votre mari est intelligent ; il n'en est pas

ainsi partout et il faut voir les ménages malheureux parce que, la plupart du temps ces deux êtres ne se connaissent pas.

Je crois qu'il faut que les mères de famille apprennent graduellement à amener auprès de leurs fillettes des jeunes garçons choisis, qu'elles surveillent sans en avoir l'air, et aussi que les mères préfèrent pour leur fils la société des jeunes filles. C'est ainsi que les enfants apprendront mutuellement à se connaître. Ils échangeront leurs qualités; les fillettes deviendront un peu plus sérieuses à la conversation des garçonnetts qui ont ordinairement des idées plus générales et les garçons deviendront plus doux, plus calmes, plus respectueux. De cette réunion il ne pourra que résulter beaucoup de bien.

Dans nos cours du soir où il y a le mélange des garçons et des filles, le niveau est bien supérieur. J'ai vu que l'émulation donnait des résultats excellents dans les cours mixtes.

Il en est de même dans les écoles supérieures.

J'ai vu à l'École de Médecine une véritable émulation établie par la rivalité amicale des étudiants des deux sexes.

Il y a donc à exploiter une chose parfaitement naturelle pour améliorer notre race, pour perfectionner chacun des individus qui la composent. Cette éducation est complètement à faire.

Si dans notre milieu on le comprend, dans le monde ce n'est pas compris. Au lycée, à l'école primaire (à Paris surtout) les enfants sont tout à fait divisés. Dans les petites bourgades, ils sont plus avancés: il y a la co-éducation. Je crois que nous y arriverons et que nous verrons cette

transformation se faire. Déjà nous voyons quelques proviseurs comme à Lakanal, réclamer les fillettes, les jours de récréation, pour jouer avec leurs frères et leurs camarades et mettre ainsi en contact ces jeunes êtres qui seront appelés à vivre ensemble.

Il faut que ces idées pénètrent dans l'esprit des mères de famille parce que c'est ainsi qu'on pourra modifier cet état de choses déplorable qu'on peut appeler : « la faillite du mariage ».

Et cela rentre encore dans notre éducation professionnelle de mères de famille.

Il y a un point sur lequel je tiendrais à insister au point de vue de notre éducation professionnelle, un point des plus importants qui doit dominer toute notre éducation de mère de famille. Nous devons être *vraies*. Il faut être sincères avec nos enfants. Nous ne devons jamais mentir. Or, toute une partie de l'éducation que nous donnons à nos filles est basée sur le mensonge... C'est tout ce qui a trait à la naissance.

J'aborde cette question parce que je la crois des plus importantes et qu'elle rentre absolument dans notre éducation professionnelle.

J'ai été frappée par une petite anecdote que m'a racontée une américaine.

L'éducation anglaise est plus sincère que la nôtre. On ose dire la vérité aux enfants en leur montrant que la vérité est la seule vertu essentiellement importante, que le mensonge est déshonorant et qu'il ne faut jamais mentir.

Un jour, cette dame voit sa petite fille de huit ans pleurant à chaudes larmes. Elle lui demande ce qu'elle a. L'enfant ne répond pas. Elle la prend sur ses genoux et la confesse. « Maman, je ne puis croire ce que l'on m'a dit parce que ce

serait trop mal de ta part : tu m'aurais menti. »

La mère regarde l'enfant et demande une explication.

« Tu m'as dit que mon petit frère est venu dans un chou. Il paraît que c'est faux et que c'est toi qui l'as porté et l'a mis au monde. »

« Eh bien ! oui dit la mère, je t'ai menti ce jour-là, mais maintenant interroge-moi, je ne te mentirai plus. »

Croyez-vous qu'il est si difficile de répondre à un enfant quand il vous demande la vérité. Ce que vous ne lui dites pas, il l'apprend par un camarade qui le lui dit en des termes peu délicats. Quant aux enfants des riches, ils l'apprennent par les domestiques. En somme toutes ces choses de la nature ne sont pas des choses que l'on doit cacher. Or, toutes ces choses sont enseignées de la façon la plus fâcheuse et la plus malpropre et il en reste pour l'avenir une véritable souillure dans l'imagination de l'enfant.

Et, comme c'est la mère qui doit enseigner ces choses, il est bon qu'elle soit préparée pour cela. Et vous ne savez pas comment cela doit être enseigné parce que vous ne l'avez pas appris.

Lorsqu'on vous aura dit que tout vient d'un œuf, vous pourrez le dire à vos enfants.

Permettez-moi de vous raconter une anecdote qui m'est personnelle.

Mon petit garçon avait cinq ans, je crois. Un jour qu'il se promenait avec moi, il me pose cette question : « On m'a dit que tout venait d'un œuf, je n'ai jamais vu d'œuf de femme. »

Sa sœur, grande personne de neuf ans, lui répond :

« Tu n'as jamais vu d'œufs de chatte non plus ; les chattes font leurs petits chats vivants.

Les mamans aussi ; cela leur fait mal ; aussi faut-il les aimer davantage. »

L'enfant s'est tournée de mon côté en me disant :

« N'est-ce pas maman, que c'est vrai ? »

Je lui donnai raison ; et sans aucune souillure l'enfant avait compris.

Plus tard, on me posera d'autres questions. Je répondrai de même ; ces choses-là seront dites comme elles doivent l'être, simplement sans mystère, comme des choses normales qui n'ont rien de honteux, et qui ne sauraient blesser la chasteté, car la maternité qui crée est au-dessus de la chasteté stérile. (*Applaudissements*).

Il en est de même pour les choses de la puberté.

C'est si simple de dire aux jeunes filles que tout venant d'un œuf, cet œuf est placé dans un organe qui s'appelle l'ovaire, que cet œuf, à un moment donné se détache, qu'il tombe dans la matrice, véritable ponte, et détermine une hémorragie. C'est ce qu'on appelle la formation. Eh bien ! cela n'a rien de choquant, rien de grossier quand c'est dit dans ces termes.

Voici ce qu'il faut que les mères enseignent à leurs filles parce qu'il ne faut pas leur faire un mystère des choses de la nature, des choses de la maternité.

Cela fait partie des notions professionnelles de la mère de famille.

Je me suis un peu éloignée du but auquel nous devons arriver ; nous allons y revenir, mais c'est afin de justifier notre titre de profession maternelle. Et c'est bien une profession puisqu'il faut l'apprendre, qu'elle comporte des

qualités nombreuses qui ne s'improvisent pas, qualités physiques, qualités morales, qualités scientifiques, qualités d'éducation, que tout ceci s'apprend par conséquent comme toutes les autres professions.

Il s'agit bien là d'un rôle professionnel à remplir. Voyons, pour répondre à un autre vœu du Congrès de Biarritz, si nous pouvons en évaluer la valeur.

Lorsqu'un monsieur qui vit seul, un célibataire, prend une personne pour tenir son ménage, il trouve tout naturel pour payer cette personne d'évaluer son travail.

Elle fait sa cuisine, raccommode ses chaussettes, nettoie son foyer, fait en somme tout ce qui constitue son bien-être, mais elle ne fait encore qu'une partie de ce que fait la mère de famille dans son intérieur. Son travail n'en sera pas moins évalué et rétribué en conséquence.

Si l'on peut évaluer le travail d'une femme de ménage, pourquoi ne pourrait-on évaluer celui de la mère de famille qui est, non seulement ménagère, mais encore nourrice et éducatrice ?

Dans chacun de ces rôles, le travail de la femme peut être évalué et c'est bien le vœu qu'a formulé le Congrès de Biarritz.

S'il n'est pas évalué en espèces sonnantes, il peut cependant avoir une évaluation pour ainsi dire budgétaire, car dans les conditions où nous nous trouvons aujourd'hui on entend souvent dire : « Que fait votre femme ? »

— « Rien. Elle fait le ménage. »

Vous savez qu'il est convenu qu'une femme qui fait le ménage ne fait rien.

On a tort. Une femme qui ne s'occupe que de

son ménage fait quelque chose. Elle épargne, d'abord. De plus, elle élève, elle soigne ses enfants et pour cela il faut qu'elle l'ait appris.

D'après ce que nous venons de dire, je crois que cette femme-là a une valeur qu'on peut évaluer dans le ménage et qui rentre en ligne de compte, qui peut et doit faire l'objet d'une évaluation matérielle dans le cas, par exemple, de séparation ou de divorce ou bien dans le cas où il s'agit de savoir ce que chacun apporte au budget, l'un apportant l'argent c'est vrai, mais l'autre apportant le travail ; le travail du mari c'est l'argent ; le travail de la femme c'est l'épargne.

Je crois qu'il est indispensable lorsqu'on établit l'apport de chacun dans le mariage que l'on fasse état des diverses fonctions de chacun et l'évaluation du travail de la femme est toute naturelle.

Il est clair que si le mari apporte l'argent du dehors, argent que sa femme épargne, qu'il trouve en rentrant chez lui le dîner prêt, la maison en ordre, les enfants propres, il faut, dis-je, qu'il sache que cela ne se fait pas tout seul et que si la femme a travaillé chez elle, elle a fait son devoir au même titre que lui et que ceci doit lui être rendu en respect, affection, tendresse.

En somme, elle n'est pas sa domestique ; elle est son égale puisqu'elle travaille avec lui au bien-être du foyer.

Voici, je crois, une partie des choses sur lesquelles il était bon d'insister pour vous montrer qu'il s'agit vraiment d'une profession réelle. Il faut que nous rappelions en terminant que pour être une bonne mère de famille, pour mériter

ce nom, il faut savoir préserver son enfant des maux qui peuvent l'atteindre, il faut savoir l'élever et lui épargner les maladies morales qui peuvent l'assaillir également ; il faut que la femme puisse surveiller elle-même ses propres actes, ses propres pensées, qu'elle ne soit jamais colère, ni violente, ni nerveuse, en un mot qu'elle soit si parfaite, qu'elle possède tant de qualités que j'ai peur, mesdames, de vous avoir un peu effrayées devant les grandes difficultés de cette profession.

Mais si votre modestie vous faisait craindre de ne pas avoir assez de qualités morales pour remplir dignement la profession de mère de famille, il y a quelque chose qui vous entraînerait, c'est l'amour profond, naturel, que vous avez pour ces jeunes êtres qui vous tendent leurs bras et pour lesquels nous avons un tel amour que nous ne pouvons pas nous empêcher de les mettre au monde, de les aimer, de les faire vivre, afin d'arriver à créer une société meilleure, plus belle, plus heureuse que celle que nous avons nous-mêmes, et c'est dans ce but, que nous voulons travailler à être toutes d'excellentes, de vraies mères de famille, connaissant notre métier. (*Applaudissements répétés*).

III. — Discours de clôture de M. Edouard Petit

Je crois traduire l'impression générale en remerciant et en félicitant *Madame Edwards-Pilliet* de son admirable conférence qu'il était difficile de composer d'une façon plus solide, plus nette et méthodique. Et il était malaisé aussi de mettre, sur ce canevas, des broderies plus légères et plus délicates.

Nous avons eu une conférence empreinte d'une véritable maîtrise. C'est une leçon d'ou-

vertue comme on en entend parfois dans les grandes Facultés de l'Etat et je suis heureux que ce soit une petite « Sorbonne populaire » qui en ait eu la primeur.

Je suis un peu effrayé, moi aussi, de toutes les perfections que vous avez exigées de la mère de famille, mais je suis convaincu que l'hygiène privée et l'hygiène sociale, arriveront à nous donner cette femme idéale qui sera l'éducatrice de la jeune fille, de la famille tout entière.

Un poète du commencement du XIX^e siècle disait : « O père de famille, ô poète ! je t'aime. » Je crois qu'il faudra modifier un peu le vers et que ce sera à la mère de famille qu'il faudra dire : « O poète ! je t'aime » car je constate que c'est à un cri d'amour qu'aboutit votre conclusion.

Le paiement du salaire dont vous parliez tout à l'heure, se réduisait en somme à un acte d'affection. Cela est excellent et il serait fâcheux de voir une question d'argent intervenir là où doit seul avoir place l'amour conjugal.

Vous avez prêché l'allaitement maternel dont Rousseau proclamait la nécessité. Vous l'avez fait en femme de bon sens et vous avez donné des détails techniques qui ont été extrêmement intéressants.

Vous nous avez parlé aussi de la nécessité pour la mère de famille d'être l'institutrice, au vrai sens du mot, de ses enfants et rien n'est plus difficile.

Je me rappelle que ces temps derniers, en tournée d'inspection, j'entre un jour dans une classe d'école primaire supérieure. Je vois 35 jeunes filles, je leur demande : « Qu'allez-vous faire à la fin de l'année ? — Nous préparons le brevet supérieur. — L'utiliserez-vous toutes ? Et toutes de répondre : Nous voulons être institutrices. »

Je me permets alors de poser cette question à l'une d'entre elles : « Vous, Mademoiselle, voulez-vous vous lever et causer un peu avec moi ? Vous voulez être institutrice ? Avez-

vous la vocation ? » — La future institutrice me regarde et ne peut pas me répondre. Je continue : « Est-ce que vous aimez l'enfance ? est-ce que vous aurez le désir d'éveiller des idées dans une intelligence ? Vous pencherez-vous sur le cœur des fillettes qui vous seront confiées ? Veillerez-vous à la formation de leurs sentiments ? Vous sentez-vous la patience nécessaire pour être plus qu'une enseignante ? Connaissez-vous le métier, l'apostolat auquel vous allez vous dévouer ? » — J'ai adressé cette question à une dizaine d'entre les jeunes auditrices et j'ai bien peur d'avoir constaté que la vocation nécessaire, imposée, mais point vraie, réelle et sincère, était déterminée chez la plupart d'entre elles, non par des aptitudes naturelles, mais il faut bien le reconnaître, par la situation de famille, par la misère.

Eh bien, tâchez, et ce sera la conclusion de notre entretien de ce soir, tâchez de diminuer cette misère morale, cette misère matérielle qui fait que souvent l'enfant est obligé de s'engager dans la rude traversée de la vie sur les chemins où ses pas mal dirigés trébucheront, est obligé d'utiliser ses forces dans un sens qui n'est pas celui vers lequel elles auraient dû être orientées.

Ce n'est pas une critique que je soulève, même pas une objection. C'est simplement une constatation que je fais, un problème douloureux que je pose et dont j'espère que l'École des Vocations — car n'est-ce pas l'appellation qui lui convient ? — nous apportera une des solutions pour répondre au vœu exprimé au Congrès de Biarritz. Vous ne pouvez aborder, parmi les questions nouvelles, rien de plus urgent, rien qui soit plus utile à la jeunesse inquiète qui cherche sa voie et qui vous demande, à vous les aînés, conseils, réconfort, appui fraternel ! (*Applaudissements*).

Le gérant : COUESLANT.

PARIS ET CAHORS, IMP. A. COUESLANT. — 8.372

